

SYNTHÈSE

Recherche-action pour une augmentation de la participation à la formation des adultes faiblement alphabétisés

Projet IFPCA

Présenté par :

**Les commissions scolaires
de la Montérégie**

et

Université du Québec à Montréal

Chantal Ouellet

Département d'éducation
et formation spécialisées



Les compétences
de base

Septembre 2007

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	II
INTRODUCTION	1
CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE	2
MÉTHODOLOGIE	5
POINT DE VUE DE LA RECHERCHE SUR LES CONDITIONS DE SUCCÈS	7
POINT DE VUE DES ORGANISMES DE LA COMMUNAUTÉ	9
POINT DE VUE DES PARTICIPANTS EN ALPHABÉTISATION	11
POINT DE VUE DES NON-PARTICIPANTS EN ALPHABÉTISATION	13
POINT DE VUE DES DIRECTEURS DE CENTRE	16
DESCRIPTION ET ANALYSE DES OFFRES DE SERVICES	18
POINT DE VUE DES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT	20
CONCLUSION	21

REMERCIEMENTS

Ce rapport est dédié à la mémoire d'Hélène Tremblay, décédée en janvier dernier. Hélène a consacré une bonne partie de sa vie à la cause de l'alphabétisation et des compétences de base, et a été à l'origine de ce projet de recherche-action. Contre vents et marées, elle a su motiver toute l'équipe. L'ampleur des données générées et le grand nombre de personnes qui ont participé à ce projet reflètent l'image même de l'envergure qu'elle a toujours affichée. Hélène nous a laissé un bel héritage : la volonté de persévérer dans toute action pouvant aider les personnes aux prises avec des difficultés à lire et à écrire. Au nom de toute l'équipe et de toutes les personnes qui profiteront des fruits de son héritage, nous la remercions du plus profond de notre cœur.

L'équipe de recherche-action désire remercier le bailleur de fonds, soit les Initiatives fédérales provinciales en matière d'alphabétisation (**Fonds IFPCA**), ainsi que le regroupement des commissions scolaires de la Montérégie. Notre gratitude va à tous ceux qui ont pris le temps de répondre aux nombreuses questions de recherche : les représentants d'organisme, les adultes inscrits ou non à l'alphabétisation, et les directeurs de centre de formation. L'équipe désire aussi remercier tous les agents de développement des commissions scolaires ainsi que le comité des partenaires; bref, toutes les personnes qui ont cru au projet et ont su le mener à terme.

Recherche et rédaction

Chantal Ouellet

Gestionnaire de projet

Hélène Tremblay

Coordination et rédaction de la synthèse

Line Lambert

Participants et participantes aux différentes phases du projet

Neuf agents de développement des commissions scolaires de la Montérégie

Assistants et assistantes de recherche

Isabelle Médeiros, Olivier Ménard et Marjolaine Thouin

Révision et mise en page

Louise Guay et La Plume Virtu-Elle

Université du Québec à Montréal (UQAM), mai 2007

ISBN : 978-2-89276-436-9

INTRODUCTION

La finalité de l'alphabétisation est d'amener l'adulte à être en mesure de diriger son développement de façon autonome en utilisant les situations de la vie quotidienne en tant qu'occasions privilégiées d'apprentissage. La capacité fonctionnelle recherchée par la formation en alphabétisation est que l'adulte soit capable de fonctionner de façon efficace et satisfaisante dans les différentes situations de la vie quotidienne. Cela suppose la mise en œuvre de compétences dans les savoirs suivants : écouter, parler, lire, écrire et compter.

Le Québec compte près de 1,5 million de personnes âgées de 15 à 64 ans ne détenant aucun diplôme et ayant fréquenté l'école pendant moins de treize années. En outre, 41 % d'entre elles ont fréquenté l'école pendant moins de neuf ans (MÉQ, 2002). Ces personnes souffrent de carences en formation de base, et bon nombre d'entre elles risquent de devenir de plus en plus marginalisées dans un marché du travail à la fois exigeant et instable. Ce problème, déjà présent au début des années 1990, représentait alors un défi : celui de permettre aux personnes peu qualifiées de s'engager dans des efforts en formation de base et en formation professionnelle. On n'a pas encore relevé ce défi, car selon les résultats de récentes enquêtes internationales et nationales, le taux de participation à la formation augmente en fonction du niveau de scolarité (Ouellet, 2005).

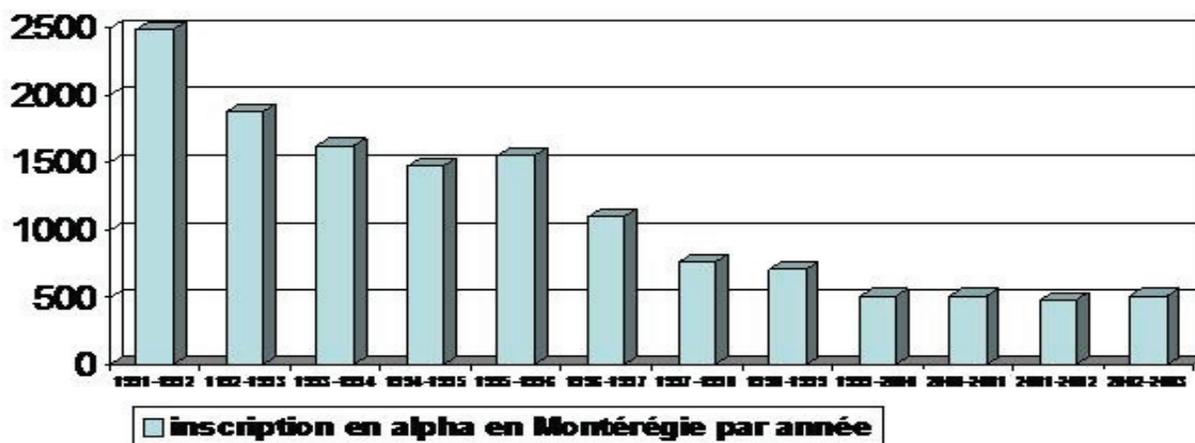
Ainsi, il importe que les adultes faiblement scolarisés, c'est-à-dire ayant moins de neuf ans de scolarité, puissent aisément avoir accès aux services d'alphabétisation mis à leur disposition dans leur région. Pour ce faire, ces services doivent, d'une part, y exister ou, d'autre part, y être implantés. Les adultes doivent savoir comment y avoir accès, s'il y a lieu. Ils doivent également être soutenus et guidés dans leur motivation à entreprendre une démarche d'apprentissage en fonction de leurs buts, de leurs objectifs, de leur motivation et de leurs attentes. Ils doivent être renseignés et conseillés sur les programmes disponibles et les lieux de formation qui existent pour eux afin d'être en mesure de faire des choix éclairés pour un éventuel retour aux études.

Le but du projet consistait donc à déterminer comment les commissions scolaires de la Montérégie pourraient joindre plus efficacement et en plus grand nombre les personnes faiblement scolarisées de cette région, particulièrement celles qui possédaient moins de neuf ans de scolarité.

CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

En 1997, la Montérégie a connu un virage en matière de compétences de base en vue de répondre aux besoins des personnes faiblement scolarisées. Un certain succès de ce virage s'est confirmé par une croissance de 250 % des inscriptions en insertion socioprofessionnelle et de 70 % des inscriptions en insertion sociale. Cependant, une décroissance est observée en alphabétisation en ce qui a trait aux adultes joints. La figure 1 illustre ce déclin annuel graduel des inscriptions en alphabétisation dans les commissions scolaires de la Montérégie de 1991 à 2003. On peut constater que le nombre d'inscriptions, qui s'élevait à 2 500 en 1991, a diminué chaque année pour atteindre à peine plus de 500 en 2003.

FIGURE 1
Inscriptions annuelles en alphabétisation dans les commissions scolaires de la Montérégie, de 1991 à 2003
(Source : MEQ, 2003)

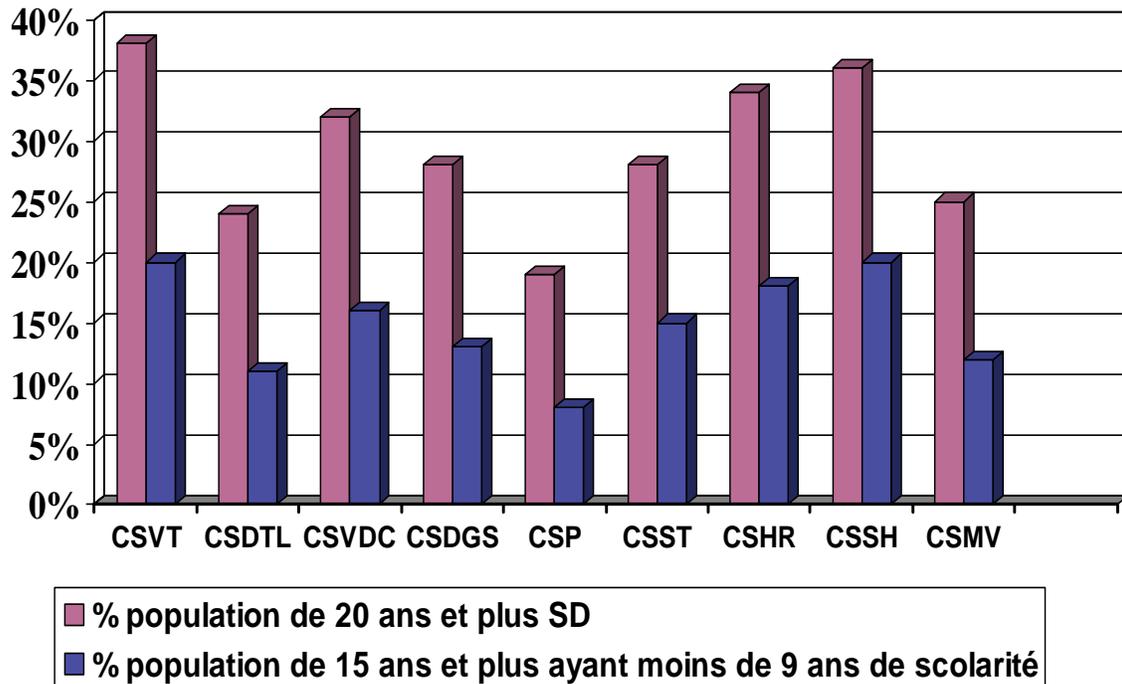


Ainsi, la proportion des personnes moins scolarisées et jointes par les services d'alphabétisation est inférieure à celles des autres régions du Québec. En effet, la région de la Montérégie compte un nombre considérable d'adultes ne détenant pas de diplôme du secondaire (DES, DEP) et ayant accumulé moins de neuf ans de scolarité.

FIGURE 2

Pourcentage de personnes sans diplôme (SD) par rapport à la population totale âgée de 20 ans et plus par commission scolaire (CS), et pourcentage de personnes de 15 ans et plus ayant accumulé moins de neuf ans de scolarité

(Source : Statistique Canada, recensement de 2001)



Malgré, d'une part, une importante augmentation de l'effectif des services en insertion sociale (260 %) et en insertion socioprofessionnelle (108 %), et, d'autre part, le fait que ces services semblent répondre aux besoins des populations faiblement scolarisées, les commissions scolaires ont convenu qu'il faut déployer des efforts pour accroître le nombre d'inscriptions aux services d'alphabétisation des personnes faiblement scolarisées, principalement celles qui possèdent moins de neuf ans de scolarité. Ces commissions scolaires se lisent comme suit : Sorel-Tracy (CSST), Saint-Hyacinthe (CSSH), Hautes-Rivières (CSHR), Val-des-Cerfs (CSVDC), Patriotes (CSP), Marie-Victorin (CSMV), Grandes-Seigneuries (CSGS), Vallée-des-Tisserands (CSVT) et des Trois-Lacs (CSDL).

Afin d'atteindre ce but, **le projet de recherche-action** poursuivait les trois sous-objectifs suivants :

1. Élaborer une offre de services de formation en alphabétisation diversifiée dans chaque commission scolaire;
2. Expérimenter des moyens visant à favoriser l'accès des personnes possédant moins d'une neuvième année aux services de formation offerts;

3. Accompagner et former le personnel des commissions scolaires relativement aux recherches et aux pratiques innovatrices en matière de formation et d'accès, ainsi qu'au processus de la recherche-action.

La recherche a d'ailleurs permis de documenter les questions suivantes :

- Comment assurer la diversification des formations offertes aux adultes faiblement alphabétisés afin de répondre aux besoins des diverses clientèles et d'améliorer leurs chances d'obtenir leurs qualifications et de réaliser leur insertion sociale et professionnelle?
- Quels sont les moyens efficaces de susciter la participation des adultes ayant des besoins en alphabétisation, de faciliter leur recrutement et de les aider à surmonter leurs perceptions négatives de l'école ainsi que leurs difficultés personnelles, familiales et professionnelles?
- Quelles collaborations doit-on établir avec les organismes de la communauté pour faciliter le recrutement, l'accompagnement et la formation de ces adultes?

MÉTHODOLOGIE

Une équipe régionale constituée d'une personne agissant à titre d'agent de développement pour chacune des neuf commissions scolaires participantes, d'une responsable de projet, d'une coordonnatrice régionale et d'une chercheuse de l'Université du Québec à Montréal représentait les principaux acteurs de cette recherche-action. Ils avaient pour mandat de concevoir des offres de services innovatrices et des moyens de favoriser l'accès et la participation des adultes à la formation, en collaboration avec des représentants provenant d'organismes de la communauté, constitués en comité local.

Cette recherche-action s'est déroulée sur une période de deux ans selon un processus itératif en spirale, les résultats de chacune des étapes de recherche se faisant réinvestir, au fur et à mesure de son déroulement, dans les étapes suivantes. Les différentes tâches de la recherche ont été partagées entre les membres de l'équipe de recherche-action. Les agents de développement ont aussi joué un rôle actif de praticiens chercheurs en réinvestissant les nouvelles connaissances au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Au cours de la première année, des entretiens semi-dirigés ont eu lieu auprès de 66 organismes des milieux auxquels appartiennent les agents de développement sur les territoires des commissions scolaires participantes. Ces organismes comprenaient :

- Vingt-et-un organismes de recherche d'emploi : Centre local d'emploi - Sécurité du Revenu; Centre local d'emploi - Emploi-Québec; et Carrefour Jeunesse Emploi;
- Vingt-neuf organismes de développement communautaire : corporations de développement communautaire et organismes communautaires affichant différentes vocations;
- Six groupes populaires en alphabétisation;
- Dix centres locaux de services communautaires (CLSC).

Le point de vue des organismes de la communauté portait sur les facteurs suivants : les solutions envisagées pour changer la situation des personnes peu scolarisées, l'éventuelle forme de la formation en alphabétisation, et l'éventuel rôle des organismes de la communauté en vue de faciliter l'accès à la formation.

L'an 2 a permis de répondre aux questions soulevées par l'équipe de recherche-action sur l'orientation et la forme que devraient prendre les futures offres de services compte tenu des données de la revue de littérature sur les conditions de succès des pratiques d'alphabétisation.

Les adultes faiblement scolarisés ont d'ailleurs eu un rôle actif à jouer. En effet, la chercheuse et une de ses assistantes de recherche ont effectué des entretiens de groupe auprès d'adultes « participants » et « non participants », en présence des agents.

En tout, sept entrevues de groupe ont eu lieu auprès d'adultes faiblement scolarisés, toutes catégories d'âges confondues : quatre avec des participants comptant 40 répondants pour les quatre groupes, et trois avec des non-participants, pour un total de 23 répondants dans les sous-régions couvertes par les neuf commissions scolaires de la Montérégie. Les entrevues ont duré en moyenne une heure quinze minutes. Le nombre d'adultes présents à ces entretiens dans chaque groupe a varié de quatre à treize.

De plus, 17 directeurs de centre d'éducation des adultes de la région ont participé à un entretien semi-dirigé à la fin de l'an 2, dans le cadre des apports de la recherche-action pour leur centre et de leurs perspectives à l'égard des offres de services de formation.

POINT DE VUE DE LA RECHERCHE SUR LES CONDITIONS DE SUCCÈS

Une revue de littérature, réalisée à partir des résultats de recherche contenus dans les principales bases de données en éducation, a consisté en un recensement des pratiques éprouvées, des programmes et des projets porteurs en alphabétisation dans différents pays. Les données de cette recherche documentaire sur les conditions de succès se prêtaient très bien à une classification en fonction des quatre dimensions suivantes :

1. Le centre de formation;
2. La classe;
3. L'adulte;
4. La communauté et la famille.

Chacune de ces dimensions, sauf la dimension adulte, s'est subdivisée en trois volets :

- a) Les éléments formels;
- b) Les relations;
- c) Les leviers de compétence.

Un bref résumé des principaux résultats de cette analyse documentaire est présenté à la page suivante.

Cette analyse documentaire démontre que les conditions de succès d'un programme d'alphabétisation sont multiples et font partie d'un ensemble complexe de facteurs interdépendants. Ces conditions de succès, issues de la revue de littérature, serviront à analyser les entrevues effectuées auprès des différents acteurs de la recherche, afin que l'on comprenne mieux, comment leurs points de vue sur les moyens d'augmenter le taux de participation à l'alphabétisation des adultes convergent vers ces conditions qualifiées de favorables à la participation des adultes faiblement alphabétisés en formation, ou en divergent.

TABLEAU 1
Conditions de succès - alphabétisation et formation de base
(neuf ans de scolarité et moins)

Centre de formation			Communauté et famille
Les éléments formels			
<ul style="list-style-type: none"> • Programme structuré et adapté • Durée du programme • Diversification des initiatives et les groupes particuliers • Mode d'organisation souple • Palliatifs des obstacles institutionnels • Recrutement • Taille des groupes • Ressources informatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Climat • Environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Perceptions du milieu scolaire par l'adulte • Motivations intrinsèque et extrinsèque 	<ul style="list-style-type: none"> • Rural et urbain • Plan d'action local • Relation formation et emploi
Les relations			
<ul style="list-style-type: none"> • Orientation et conseil • Soutien et suivi continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Relation entre les enseignants et les apprenants 		<ul style="list-style-type: none"> • Qualité des partenariats • Confiance et collaboration entre partenaires
Les leviers de compétence			
<ul style="list-style-type: none"> • Processus de développement professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'enseignement • Plans de formation personnalisés et actualisés • Approches diversifiées • Développement de l'estime de soi • Adultes actifs dans l'apprentissage • Qualité de l'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiment de compétence • L'adulte comme facteur de succès 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien communautaire et familial • Soutien institutionnel et gouvernemental • Formation des enseignants et du personnel de soutien

POINT DE VUE DES ORGANISMES DE LA COMMUNAUTÉ

Une des questions principales à l'origine de cette recherche-action consistait à savoir dans quelle mesure une collaboration avec les organismes du milieu était primordiale pour entrer en contact avec les personnes faiblement alphabétisées. Pour ce faire, il était essentiel d'obtenir le point de vue des organismes sur la situation des personnes peu scolarisées, la sensibilisation et l'animation des organismes du milieu étant considérées comme des stratégies visant à favoriser l'expression de la demande éducative.

TABLEAU 2
Solutions, moyens et rôles envisagés par les répondants
pour favoriser le retour en formation

			Centres Locaux de Services Communautaires (CLSC)
Solutions et moyens proposés			
<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier les programmes et les lieux de formation • Miser sur le partenariat dans un esprit de concertation • Miser sur le développement des compétences personnelles et sociales • Offrir des formations à court terme et à temps partiel 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir une formation adaptée et pertinente au travail • Favoriser le partenariat entre les commissions scolaires et le milieu • Donner des programmes de formation continue • Développer des habilités sociales 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter un mode d'organisation plus souple dans les commissions scolaires • Favoriser une formation pertinente au travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'appui et le suivi des apprenants • Privilégier une approche fondée sur le milieu • Formation adaptée, sur mesure et en petits groupes
Rôles envisagés			
<ul style="list-style-type: none"> • Repérer, recruter et diriger les adultes faiblement scolarisés • Faciliter les liens formation et emploi • Collaborer à la création de projets de concertation • Élaborer des projets concertés avec le milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Agir en partenariat et en complémentarité avec les commissions scolaires • Recruter et transmettre les renseignements 		<ul style="list-style-type: none"> • Faire la promotion des services • Cibler, diriger et informer les adultes • Assurer le suivi psychosocial • Accompagner • Arrimer les services

En somme, que pensent les 66 organismes interrogés en Montérégie et que disent-ils des conditions de succès?

Ces organismes reconnaissent l'importance de diversifier les programmes et les lieux de formation; d'offrir des formations courtes et à temps partiel; de proposer une formation reliée à l'emploi; de reconnaître l'expérience des apprenants; de développer les compétences professionnelles, sociales et personnelles des personnes faiblement scolarisées; d'assurer l'accompagnement et le suivi des adultes; de collaborer à la création de projets de formation; d'arrimer leurs services et les ressources existantes dans le respect de la mission de chacun; ainsi que de travailler ensemble en vue de repérer, de recruter et de diriger les personnes faiblement scolarisées.

Que proposent ces 66 organismes?

Ils suggèrent d'élaborer, en concertation avec les commissions scolaires, des offres de services; de repérer, de recruter et de diriger les personnes faiblement scolarisées en formation; de faire connaître aux adultes les services dans la communauté; d'offrir un soutien psychosocial aux apprenants; d'accompagner la personne au cours de son cheminement; d'arrimer les services et les ressources dans la communauté; de fournir un service de garderie; et de faciliter le transport des adultes en formation.

Qu'affirment ces 66 organismes?

Travailler ensemble est incontournable, et les commissions scolaires tireraient plusieurs avantages à collaborer avec les autres organismes. Il existe une volonté de collaboration présentement inexploitée dans la communauté. Les rôles entre les commissions scolaires et les organismes doivent se définir dans le respect de la mission de chacun. On pourrait offrir l'alphabétisation selon des formats différents, par exemple, par le biais d'un plateau en insertion sociale ou socioprofessionnelle. Enfin, les modes d'organisation des commissions scolaires profiteraient d'un assouplissement.

POINT DE VUE DES PARTICIPANTS EN ALPHABÉTISATION

L'équipe de recherche-action a jugé indispensable qu'on interroge les participants, notamment des adultes déjà inscrits en alphabétisation, sur les motifs qui les ont poussés à retourner en formation et les raisons pour lesquelles d'autres adultes ne le font pas. L'équipe désirait également savoir ce que serait la formation en alphabétisation idéale selon eux. On a aussi invité les participants à s'exprimer sur des suggestions visant à améliorer les offres de services actuelles. Il s'agissait en fait de vérifier la justesse de certaines idées préconçues selon lesquelles les adultes en alphabétisation ne s'intéressent pas vraiment à améliorer leurs compétences en lecture et en écriture. On a aussi établi des liens avec les conditions de succès présentées ci-dessus.

Obstacles à la formation

Selon les participants en alphabétisation, les principaux obstacles à la formation sont d'abord et avant tout « dispositionnels », c'est-à-dire liés à la perception de soi à titre d'apprenant : la peur des jugements de valeur d'autrui, du ridicule, de passer le « TENS », de ne pas comprendre, et de foncer. Les participants mentionnent aussi le manque de confiance en soi (p. ex. : « se penser nul » eu égard à l'échelon du cours) et la croyance que l'école n'est pas pour eux. Les mauvaises expériences aux niveaux primaire et secondaire, telles que le manque de respect entre élèves, constitueraient également une entrave. En outre, les répondants croient que les personnes en besoin de formation qui ne s'y inscrivent pas ne sont pas prêtes ou n'ont pas le courage, la volonté, la motivation ou la force de le faire.

D'autres obstacles seraient d'ordre « institutionnel » et attribuables à un manque d'information ou de publicité, à un mauvais accueil téléphonique dans les centres et à un manque « d'ambiance ».

Les participants invoquent aussi des obstacles « situationnels » tels que la mentalité et la passivité. Selon eux, certains milieux ou certaines familles ne valorisent pas l'éducation. Ils signalent également le manque d'argent pour la formation à temps plein.

Suggestions pour contrer ces obstacles et améliorer le recrutement

Les répondants ont appris l'existence des cours en alphabétisation surtout par voie de personnes de leur entourage, telles qu'une tante, leur père, leur frère ou un collègue. À propos de l'information à transmettre au sujet des offres de services en alphabétisation, les répondants suggèrent d'améliorer la publicité et la diffusion de l'information qu'on peut retrouver, par exemple, dans les centres commerciaux, les centres communautaires, les bibliothèques et d'autres lieux publics, et même lors de festivals. Quant à l'utilisation des médias, ils suggèrent de faire paraître des annonces à la télévision et à la radio aux nouvelles régionales.

Les répondants suggèrent de sensibiliser les agents et les « organismes sociaux », tels que les CLE, à l'utilité de transmettre de l'information sur les cours et à l'existence de personnes utilisant leurs services qui ne peuvent écrire. Les organismes devraient donc être plus sensibles et délicats vis-à-vis des personnes éprouvant de la difficulté à écrire, par exemple, lorsqu'elles doivent remplir un formulaire.

L'information transmise par le centre de formation pourrait être plus efficace en améliorant l'accueil téléphonique : en délaissant l'utilisation du répondeur et en répondant aux messages téléphoniques. Les répondants suggèrent également de faire du porte à porte, d'organiser des portes ouvertes et, ainsi, démontrer qu'un centre d'éducation des adultes « [...] ce n'est pas comme à la polyvalente ».

Nous pouvons retenir de ces entrevues avec les participants en alphabétisation que ces derniers sont conscients de leurs lacunes dans les matières de base, soit en français (lecture et écriture) et en mathématiques, et qu'ils sont revenus en formation afin de les combler. Par ailleurs, ces personnes ont en commun le fait de s'être fixées des buts personnels et professionnels. Obtenir leur diplôme d'études secondaires constitue un pas dans la bonne direction vers l'atteinte de ces buts, la formation en alphabétisation représentant la première étape pour y parvenir. Ils aspirent, en outre, à une meilleure qualité de vie. Enfin, selon eux, s'inscrire en alphabétisation relève, avant tout, d'une décision personnelle.

POINT DE VUE DES NON-PARTICIPANTS EN ALPHABÉTISATION

Il était également essentiel pour l'équipe de connaître le point de vue des non-participants en alphabétisation, soit des personnes qui ne sont inscrites à aucune activité de formation, afin de mieux comprendre les raisons de leur résistance ou de leur réticence à retourner en formation. Ces résultats sont indispensables pour orienter les nouvelles offres de formation.

Les raisons qui les inciteraient à s'inscrire en alphabétisation

La principale raison qui inciterait les non-participants à retourner en formation est de nature économique et consisterait en la perspective d'obtenir un emploi après avoir suivi une formation. Ils font peu confiance au système d'éducation et disent ne pas vouloir perdre leur temps. Le français et les mathématiques revêtent une importance à leurs yeux, mais « *tout dépend du métier* » vers lequel ils se dirigeraient.

Des problèmes d'information et d'orientation

Les non-participants se disent peu ou non informés au sujet des différents types de formation offerts dans leur région, tels que les programmes d'Emploi-Québec et les programmes d'apprentissage en milieu de travail, entre autres. Les non-participants n'entretiennent pas de projet professionnel précis et ne savent pas où ni comment s'orienter.

Des suggestions pour améliorer la diffusion de l'information

Les non-participants se disent non informés des services en matière de formation offerts par les commissions scolaires ou les organismes du milieu. Ils suggèrent d'assurer une meilleure publicité au moyen des médias suivants : la télévision, la radio, les journaux locaux et la poste (y compris d'éventuelles rencontres pour obtenir de plus amples renseignements). Ils suggèrent également de transmettre l'information aux organismes du milieu.

Des offres de formation qui leur conviendraient

Les non-participants souhaiteraient apprendre tout en occupant un emploi (formation en milieu de travail, formation sur le tas, compagnonnage, etc.). Cependant, ils ont besoin d'être orientés adéquatement. Ils apprécieraient également qu'on leur reconnaisse certains acquis,

car, dans certains cas, ils ont suivi une formation dans le cadre de programmes de réinsertion, ou certaines séances de formation sans les terminer, ou encore ils ont acquis une certaine expérience de travail. Des cours d'anglais et d'informatique pourraient s'avérer attirants pour eux.

La durée idéale

Les non-participants ont besoin de temps. Ils se plaignent de ne pas pouvoir bénéficier d'assez de temps pour reprendre leurs matières de base. Ils estiment que la durée idéale de la formation serait de trois à six mois en milieu de travail, tout en ne sachant pas comment estimer le temps qui leur serait nécessaire et en insistant sur le fait qu'ils ont besoin de suffisamment de temps pour terminer une formation.

Un lieu idéal

Les participants ont invoqué les trois lieux idéaux suivants : un milieu de travail, l'école, ou l'alternance entre milieu scolaire et milieu de travail. L'équipe de recherche-action, tout comme certains organismes populaires et certains groupes populaires en alphabétisation, se demandait si un lieu comme un centre d'éducation des adultes aurait comme effet de ne pas attirer les non-participants, mais cela n'a pas été le cas. C'est plutôt la finalité axée sur le travail qui importerait.

Des conditions favorables inhérentes au centre et à la classe

Pour retourner en formation, ces personnes faiblement alphabétisées ont besoin de fonctionner en petits groupes. Ils souhaitent un jumelage entre forts et faibles. Sur le plan de la relation avec les enseignants, ils ont besoin de « suffisamment d'enseignants », ainsi que d'enseignants disponibles et patients. Quant à l'ambiance du centre, les non-participants reviendraient en formation dans un milieu scolaire qui serait aussi un milieu de vie paisible et propice à l'apprentissage. En effet, de mauvaises expériences et un climat défavorable à l'apprentissage dans des classes spéciales au niveau secondaire les ont rendus réfractaires à l'école.

Des mesures organisationnelles favorables pour améliorer le recrutement

Les répondants proposent des mesures organisationnelles pour favoriser un retour en formation : fournir une aide financière (pour les études à temps plein); donner des cours dans les villes de résidence des éventuels apprenants; fournir des moyens de transport et un service de garderie accessible et peu coûteux.

Des différences significatives entre les deux groupes

Tout d'abord, les objectifs des participants se situent sur le plan des études (le but premier consiste à maîtriser suffisamment la lecture, l'écriture et le calcul, ou bien le français et les mathématiques), contrairement à ceux des non-participants qui entretiennent des visées d'insertion socioprofessionnelle. En outre, ces résultats nous apprennent que les participants poursuivent des buts personnels et professionnels à la différence des non-participants qui semblent errer dans une sorte de *no man's land*.

POINT DE VUE DES DIRECTEURS DE CENTRE

Au terme de la recherche-action, on a interrogé 17 directeurs de centre sur l'expérience vécue, les perspectives d'offres de formation en regard des conditions de succès recensées, et les moyens envisagés pour lever les obstacles.

TABLEAU 3
Moyens envisagés par les directions de centre pour lever les obstacles à la formation

Centre de formation			Communauté et famille
Les éléments formels			
<ul style="list-style-type: none"> • Interventions dans le cadre du recrutement • Publicité • Organisation souple, horaires flexibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Climat chaleureux 	<ul style="list-style-type: none"> • Perceptions du milieu scolaire par l'adulte 	<ul style="list-style-type: none"> • Personne déléguée pour participer aux tables de concertation • Échange d'information avec les organismes
Les relations			
<ul style="list-style-type: none"> • Orientation et conseil • Soutien et suivi continus • Accueil 	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiment d'appartenance et esprit de famille 		<ul style="list-style-type: none"> • Actions en vue de se faire connaître, d'entretenir des liens avec le milieu • Qualité des partenariats • Confiance et collaboration entre partenaires
Les leviers de compétence			
	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'enseignement • Approches diversifiées • Qualité de l'évaluation 		<ul style="list-style-type: none"> • Soutien institutionnel et gouvernemental, comme la gratuité de la formation • Formation des enseignants et du personnel de soutien

Ces entrevues auprès des directeurs de centre ou de services témoignent d'une appropriation des données de la recherche-action, ainsi que de l'intention de ces directeurs de diversifier leurs offres de services. Certains obstacles restent, bien sûr, à lever, mais ces directeurs disposent de solutions à cet égard. Ces dernières abondent dans le sens des objectifs même de cette recherche-action et préconisent une diversification accrue des offres de services de formation en alphabétisation.

Les points forts et faibles les plus souvent cités par les directions à la lumière des besoins formulés par les adultes faiblement alphabétisés et les organismes de la communauté se lisent comme suit :

Points forts :

- Une équipe qualifiée;
- Une direction ouverte;
- Des partenariats établis.

Points faibles :

- Améliorer les offres de services;
- Varier les offres de services;
- Réduire les barrières administratives.

DESCRIPTION ET ANALYSE DES OFFRES DE SERVICES

Les agents de développement des neuf commissions scolaires avaient pour mandat de concevoir une offre de services en tentant de respecter, autant que possible, les conditions de réussite cernées par l'analyse documentaire. Au terme de cette recherche-action, ils ont élaboré un **total de treize (n=13)** offres de services de formation en alphabétisation. Le niveau de difficulté rencontré par les agents de développement par rapport à leur comité local varie des uns aux autres en fonction de l'ouverture démontrée par leur centre d'éducation des adultes, leur comité, et les partenaires de leur milieu.

En résumé, quels critères ou facteurs ont été le plus souvent retenus dans l'élaboration des nouvelles offres de services?

TABLEAU 4
Conditions de succès énoncées dans les offres de services

Centre de formation			Communauté et famille
<ul style="list-style-type: none"> • Programme structuré et adapté (n=5) • Durée du programme (n=4) • Diversification des offres de services (n=12) • Mode d'organisation souple (n=4) • Pallier les obstacles institutionnels (n=8) • Recrutement (n=6) • Taille des groupes (n=7) • Soutien et suivi (n=9) • Orientation et conseils (n=7) 	<ul style="list-style-type: none"> • Climat (n=1) • Qualité de l'enseignement (n=7) • Approches diversifiées (n=9) • Développement de l'estime de soi (n=7) • Vivre des réussites (n=3) • Transfert des connaissances (n=7) 	<ul style="list-style-type: none"> • Perceptions du milieu scolaire par l'adulte (n=6) • Motivations intrinsèque et extrinsèque (n=6) • Relations entre enseignants et apprenants (n=6) • Sentiment de compétence (n=6) 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité des partenariats (n=7) • Rural et urbain (n=1) • Plan d'action local (n=13)

Tous les agents ont élaboré un plan d'action local avec les partenaires du milieu; la majorité des offres de service ont pallié les différents obstacles et offert un suivi personnalisé aux participants. La plupart des commissions scolaires ont proposé un service d'orientation et de conseil tout en diminuant la taille des groupes et en utilisant des approches diversifiées pour les motiver davantage. En somme, ces offres de services constituent des synthèses intéressantes et reflètent bien l'amalgame nécessaire des divers facteurs ou des différentes conditions de succès permettant une augmentation du taux de participation des adultes à la formation.

POINT DE VUE DES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT

L'expérience de recherche-action avec les neuf commissions scolaires de la Montérégie, comprenant la participation d'enseignants, de conseillers pédagogiques ou de directeurs de centre de ces mêmes commissions scolaires, agissant à titre d'agents de développement (n=9), nous indique qu'il est pratiquement indispensable qu'au moins une ressource joue un rôle d'interface entre le centre d'éducation des adultes, les adultes faiblement alphabétisés et les autres acteurs de la communauté avec lesquels ces adultes sont en relation. Selon les agents de développement, il apparaît difficile, voire pratiquement impossible, qu'un enseignant, qu'un conseiller pédagogique ou qu'un directeur de centre d'éducation des adultes, par exemple, procède à l'exécution de ces tâches au cours de l'exercice de leurs fonctions habituelles. On doit donc prévoir une ressource consacrée à cette fin. La présence même d'une telle ressource pourrait constituer en soi un moyen de lever les obstacles à la participation. Parallèlement, favoriser l'expression de la demande ou de la mise en œuvre de mécanismes permettant de la susciter devrait faire partie intégrante de la planification stratégique des centres d'éducation des adultes, si ce n'est déjà fait.

Pour les agents, l'alphabétisation devrait faire partie des valeurs des commissions scolaires, les méthodes de travail se trouvant intimement liées aux perceptions de la valeur de l'alphabétisation. Présentement, la formation de base ne serait pas portée par les directions et n'occuperait pas une grande partie de leur mandat, d'où l'importance d'une solide culture de formation au sein d'une commission scolaire ou d'un centre valorisant la formation de base. Afin de mener à bien toute offre de services, il faut s'assurer d'une volonté politique.

CONCLUSION

Au terme de cette recherche-action, il est possible de confirmer l'atteinte du *premier sous-objectif* de cette recherche, soit celui d'élaborer une offre de services de formation en alphabétisation diversifiée dans chaque commission scolaire.

Les résultats des entrevues avec les représentants d'organisme nous amènent à formuler les constats suivants relativement aux actions à prendre en amont de la formation et, ainsi, à favoriser l'expression de la demande en collaboration avec les organismes du milieu. D'abord, une grande volonté de collaboration se dégage de la part des organismes communautaires, mais aussi une certaine méfiance des groupes populaires d'alphabétisation. Les solutions et les formes que doit prendre la formation et les rôles que les organismes sont prêts à jouer sont en conformité avec leur mission. D'après ces différents organismes, travailler ensemble est incontournable, et il y existe une volonté de collaborer inexploitée, ou du moins sous-utilisée. Même si les directeurs de centre ou de service interrogés déclarent avoir recours aux organismes et collaborer avec eux, ils ne représenteraient pas la norme. Cette collaboration constituerait peut-être aussi le fruit de cette recherche-action.

Les organismes voient la nécessité d'un changement de pratiques de la part des commissions scolaires, telles que les pratiques pédagogiques et de collaboration. Selon eux, d'autres programmes offerts par les commissions scolaires semblent répondre aux formes souhaitées de l'alphabétisation et favoriser l'intégration socioprofessionnelle (IS et ISP, entre autres). Cependant, nous avons constaté que cette vision ne rejoint pas les données issues de la recherche, qui signalent la primordialité d'offrir un programme de formation en lecture et en écriture bien structuré et adapté. De plus, la vision des organismes à l'égard de l'alphabétisation met en valeur des visées d'intégration socioprofessionnelle qui atténuent l'importance de la lecture et de l'écriture et que ne partagent pas les adultes inscrits dans des activités d'alphabétisation. Au contraire, aux yeux de ces derniers, le but principal à atteindre consiste à maîtriser suffisamment la lecture, l'écriture et le calcul, ou bien le français et les mathématiques afin qu'ils soient en mesure de poursuivre leurs études dans un autre domaine qui leur permettront d'atteindre une meilleure qualité de vie.

En outre, en vue d'augmenter le taux de participation et le maintien en formation des adultes faiblement alphabétisés dans le territoire de la Montérégie, les résultats des entrevues avec les représentants d'organisme mettent en évidence certains défis à relever : la volonté et la capacité de transformer les pratiques actuelles, la coexistence de deux réseaux de formation en

alphabétisation au Québec (le formel et le non formel), et, enfin, l'établissement d'un arrimage satisfaisant qui respecte les missions de chacun et bâtit des passerelles durables entre tous les systèmes (communautaires et institutionnels, entre autres).

En ce qui a trait au *deuxième sous-objectif*, soit celui d'expérimenter des moyens visant à favoriser l'accès des personnes ayant acquis moins d'une neuvième année aux services de formation offerts, la documentation scientifique a permis, dans un premier temps, de cerner les modalités et les mécanismes d'accès. Dans un deuxième temps, les agents de développement ont élaboré des offres de services pour chacune des commissions scolaires participantes, certaines avec plus de facilité que d'autres en fonction du degré d'ouverture des partenaires locaux ou des directions de centre. À cet effet, l'expérience vécue par les agents de développement s'est avérée riche d'enseignements sur les conditions à mettre en place afin que de nouvelles offres de service puissent prendre racine dans les différents milieux. La volonté exprimée par la direction et tout le personnel, de même que les valeurs et l'importance qu'ils accordent à l'alphabétisation, constituent des piliers sans lesquels il devient très difficile d'élaborer des offres de formation adéquates et, ultimement, de hausser le taux de participation des adultes à la formation. Par ailleurs, on a pu constater que les offres de services élaborées respectaient bon nombre des conditions de réussite de pratiques ou programmes d'alphabétisation relativement aux dimensions *centre de formation* et *communauté*. Ces offres ayant subi une analyse a priori, c'est-à-dire avant le début des activités de formation en tant que telles avec les adultes, il est normal que les dimensions *classe* et *adulte* en ressortent moins élaborées ou mises en évidence. Cependant, il serait important de retenir que la présence et l'interaction de cet ensemble complexe de facteurs font en sorte qu'une pratique ou un programme d'alphabétisation conduise à la réussite.

Dans le cadre des conditions permettant de favoriser l'accès des adultes faiblement alphabétisés à la formation et leur maintien en formation, le point de vue des adultes eux-mêmes a permis de mieux connaître ce qui distingue les *participants* des *non-participants*. En effet, les objectifs des participants se veulent plus de nature scolaire ou scolarisante, tandis que les non-participants visent davantage l'insertion socioprofessionnelle. De plus, les résultats confirment que les participants poursuivaient des buts personnels et professionnels à la différence des non-participants.

Le *troisième sous-objectif*, soit celui d'accompagner et de former le personnel des commissions scolaires en relation avec les recherches et pratiques innovatrices en matière de formation et d'accès, ainsi qu'avec le processus de la recherche-action, a connu sa réalisation par voie d'une formation à la recherche-action au début du projet et de rencontres tenues, en moyenne, tous les deux mois réunissant l'équipe de recherche de l'UQAM, les agents de développement et, bien sûr, la coordonnatrice et la gestionnaire du projet. Les agents de développement ont joué des rôles à la fois de chercheurs, de sujets de la recherche et de praticiens. Ils ont eux-mêmes

effectué les entretiens auprès des organismes de la communauté. Ils ont pu s'approprier les résultats de l'analyse documentaire scientifique ainsi que ceux des entretiens avec les participants et les non-participants. Toutes ces données ont trouvé réinvestissement dans leurs offres de services. Ainsi, les agents ont eux-mêmes mené des activités de recherche. Le projet a contribué à la formation d'une équipe de recherche-action qui se tient au fait des connaissances dans le domaine.

Des retombées pour l'avenir

Cette recherche nous aura appris, ou du moins confirmé, que le succès d'une activité ou d'un programme d'alphabétisation repose sur un ensemble complexe de facteurs ou de conditions. La réussite de cet amalgame de facteurs ou de conditions, établi en fonction de la réalité des adultes et du milieu dans lequel ils vivent, peut inciter les adultes faiblement alphabétisés à retourner en formation. Ces facteurs sont désormais connus et, dans une certaine mesure, les acteurs en matière d'alphabétisation en Montérégie ont eu l'occasion, au cours de cette recherche-action, de se les approprier. La poursuite des efforts de mise en œuvre d'offres de services de formation tenant compte des leçons apprises au cours de cette recherche-action est donc à souhaiter, et à encourager, de la part des instances préoccupées par l'alphabétisation des adultes, qu'elles soient locales, régionales, provinciales ou nationales.